

Observation n°222

Déposé le 30 Juillet 2022

Par L. Florian

Madame, Monsieur,

Natif de Verrières et installé en bordure du Lévézou sur la commune de St Léons, j'apprends avec consternement un projet d'installation de 5 éoliennes géantes sur le site du bois de Vinnac, sur la commune de Verrières.

Evidemment, aucune enquête auprès de la population n'a été proposée par les élus. Forcément, un projet à quelques millions d'euros en aurait fait bondir plus d'un.

Sans parler de l'impact sur le paysage et la biodiversité existante en ces lieux que je connais bien pour m'y promener souvent. Le site, abritant vautours, gypaètes, busards et aigles royaux, le projet apparaît comme une incohérence majeure avec les politiques publiques de réintroduction et de préservation de ces espèces. D'autant plus que la préfète prend régulièrement des mesures à cause de la mortalité d'espèces protégées sur des parcs éoliens déjà existants comme Monfrech, La Baume ou encore Castelnau Pegayrols...

Et qu'en est-il du patrimoine environnant et des sites séculaires alentours tels que Compeyre, Paulhe ou même Saint Léons que l'on tente de préserver tels quels depuis toujours?

Enfin, rappelons qu'il existe déjà à proximité du site de Verrières des parcs photovoltaïques, et que l'Aveyron, et le Lévézou notamment, produit déjà plus d'énergies renouvelables qu'il ne consomme d'énergie au total.

Il serait peut-être temps de revoir la politique d'énergie sur le territoire et d'arrêter ces projets inutiles et destructeurs de l'environnement, et qui plus est ne remettent même pas en question les projets d'énergie nucléaire du gouvernement.

Je donnerais donc un avis très défavorable à ce projet de parc éolien sur le Bois de Vinnac.

Bien cordialement

L. Florian
